



TOUS EN GREVE LE 31 JANVIER !

Après les élections de mai 2012 et l'annonce de discussions sur de grands dossiers, dont le dialogue social, le changement ne se traduit pas dans le quotidien des personnels de la Fonction publique : pas de remise en cause du jour de carence, retard énorme dans la mise en application de la loi Sauvadet pour les Agents Non Titulaires , aucune avancée salariale...

La RGPP de Sarkozy a été remplacée par la MAP de J-M.Ayrault, le sigle change, la politique reste la même : réduction du nombre de fonctionnaires et des moyens pour remplir les missions, la remise en cause des services publics se poursuit...

Pour les salariés du privé, alors que les annonces de licenciements se poursuivent, le Medef vient d'obtenir de trois organisations syndicales minoritaires un accord dans la droite ligne des plans « compétitivité emploi » voulus par Sarkozy. La logique de cet accord a été encouragée par les positions du gouvernement sur les impératifs de la flexibilité du travail, cheval de bataille du Medef.

D'un côté il y a des cadeaux au patronat et l'acceptation des diktats sur la réduction des déficits publics, de l'autre l'austérité pour les salariés et les fonctionnaires. **C'est pourquoi nos deux organisations ont décidé d'appeler les personnels de la PJJ à participer à la journée d'action intersyndicale du 31 janvier, qui sera un premier moment de mobilisation pour peser à la Fonction publique sur les négociations qui s'ouvrent.**

Emploi : A la PJJ, après des années de fermetures de postes, il y a eu un coup d'arrêt qui a permis de préserver des emplois de contractuels en septembre 2012. Mais, comme vous le constatez, les dates des concours reculent dans le temps et nous n'avons pas d'indication sur le nombre de postes qui seront proposés au final... Nous n'avons pas plus d'indications sur le nombre d'emplois offerts aux concours de recrutement classiques et nous ne savons donc pas quelle sera la réalité des créations d'emplois annoncées...

Nous demandons que les conditions des concours permettent à tous les contractuels qui remplissent les conditions de la loi Sauvadet d'obtenir un poste.

Nous demandons que le nombre de postes ouverts au concours classiques atteigne à minima l'annonce des 205 emplois, qu'ils compensent les départs en retraites, et permettent le développement du service public.

Salaires et statuts : Concernant les salaires, la ministre de la Fonction publique annonce sa volonté de revoir les grilles indiciaires. Nous disons qu'il est inadmissible qu'un personnel de catégorie C perçoive un salaire inférieur au SMIC et voit son salaire augmenter de 20 euros en 17 ans !

Nous demandons, que les personnels CII de la filière médico-sociale, éducateurs, assistants de Service Social et les Infirmiers, soient reclassés en catégorie A type, ce qu'ils attendent depuis 1991 !

On nous répète qu'il n'y a pas de marges de manœuvre mais de l'argent, il y en a pour faire plaisir à la finance, et il n'y en aurait pas pour les salariés ?-Pendant ce temps nous voyons nos salaires stagner et nos factures (eau, gaz, électricité, essence, loyers) et nos impôts augmenter !

Les augmentations de salaires, nous devons donc aller les chercher !

Conditions de travail : Il n'y a eu aucun moyen supplémentaire pour le fonctionnement quotidien de notre administration. La DPJJ reste lourdement grevée par les ardoises laissées par les budgets précédents, le fonctionnement 2013 sera plus difficile que celui de 2012.

Ce budget 2013 qui n'offrait aucune marge se voit d'ores et déjà remis en cause puisque la dernière circulaire budgétaire du 15 Janvier, signée du premier ministre annonce d'ores et déjà le gel de la réserve : C'est à dire que le budget voté est amputé d'au moins 5% ! Et comme il va falloir payer les guerres au Mali (600 000 euros par jour) et en Afghanistan (1,2 millions par jour) nous pouvons craindre de nouvelles coupes sombres

Pire, François Hollande vient de réaffirmer qu'il n'avait pas renoncé à doubler le nombre de CEF mais cependant que les moyens de l'hébergement collectif et diversifié seraient confortés... Créer 40 CEF tout en maintenant nos moyens actuels, voire en confortant les familles d'accueil, nous n'y croyons pas !

Nous réaffirmons qu'il n'y a pas besoin de doubler le nombre de CEF, mais qu'il y a besoin de renforcer les moyens en milieu ouvert, en insertion et conserver des solutions diversifiées d'hébergement...

Pour toutes ces raisons, la CGT-PJJ et le SNPES-PJJ-FSU appellent les personnels à être massivement en grève le 31 janvier.

Nous appelons à la réunion d'Assemblées Générales des personnels au niveau territorial pour permettre l'échange d'information sur la situation réelle des services et à discuter des suites à donner à la mobilisation..

Nous appelons les personnels à participer aux manifestations du 31 janvier, en privilégiant la présence commune dans les cortèges de la filière sociale là où ils existeront

Cette journée vise à peser sur les négociations. Nous savons qu'elle ne sera pas suffisante, **ce doit être une première étape de la construction d'un véritable plan de mobilisation pour créer les conditions d'un rapport de force qui montre notre détermination et permette d'obtenir satisfaction!**

**Ensemble,
défendre le service public, nos missions,
gagner sur les salaires, l'emploi, les conditions de travail,
c'est possible !
Tous dans l'action, en grève et dans les manifestations
le 31 janvier.**